

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2016

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le vingt-sept janvier deux mil seize à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 22 janvier 2016 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BARGHOUT Christine, BASSE Corinne, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, DE SOUSA Sandra, FOURNIER Michel, GARCIA Amélia, GONZALEZ Sandra, HEBRARD Jean-Pierre, JEANTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, PARET Christine, QUANTIN Hugues, ROUGIER Mireille, SALA Géraldine, SOUBEYROUX Valérie.

Pouvoir : M. Serge PASCANET à M. Michel FOURNIER

Secrétaire de séance : Mme SOUBEYROUX Valérie

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Adhésion à un Groupement de commande : fourrière animale

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Débat d'orientation budgétaire (DOB)
- DETR 2016
- EPF Smaf : adhésion de nouvelles communes
- Investissement : ouverture de crédits
- Questions diverses

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

M. le Maire expose :

Après une année de consolidation de notre trésorerie, lors de l'exercice précédent, les priorités pour 2016 seront toujours orientées vers l'amélioration du cadre de vie et du quotidien.

Ces priorités sont les suivantes :

- En fonctionnement :
mise aux normes électriques et accessibilité des bâtiments communaux,
- En investissement :
 - Création d'un point de rencontre jeunes,
 - Création d'un sanitaire près de la halle en remplacement de celui de la Place de l'Eglise,
 - Rénovation de la partie communale du presbytère et du fronton de l'église,
 - Equipement des services techniques : achat d'une tondeuse autoportée pour l'entretien du stade,

- En matière de personnels : renouvellement d'un seul poste CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) suite à deux fins de contrat.
 - En assainissement : s'assurer de la faisabilité technique et financière du raccordement de Puy Chany et Tarnat à la station d'épuration (1^{er} semestre).

Dans l'immédiat les résultats de l'exercice 2015 et les dotations budgétaires 2016 ne sont pas encore connus avec précision ceux-ci conditionneront l'investissement 2016.

DETR 2016

Pour répondre à un besoin actuel relatif à la création d'un point de rencontre jeunes, la municipalité a décidé de lancer l'étude de la construction d'un petit local associatif avec bloc hygiène et auvent.

A la demande du Maire et après délibération du conseil municipal, le cabinet d'architectes TRIAGONAL a déposé un projet.

La réalisation de ce projet est prévue courant 2016.

Pour diminuer l'impact de cette opération sur les finances locales, une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016 a été déposée auprès des services de la Sous-Préfecture.

Une demande de subvention sera également déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FIC.

Le montant des travaux est actuellement estimé à 146 820 € TTC et fait l'objet du plan de financement suivant :

<u>Dépenses :</u>		
Etudes	1 500 € HT	
Travaux et contrôles	90 850 € HT	
Maîtrise d'œuvre	20 000 € HT	
Divers	10 000 € HT	
TOTAL	122 350 € HT	146 820 TTC

<u>Financement</u>	
Conseil Départemental 20 %	24 470 €
DETR 30 %	36 705 €
Autofinancement	85 645 €
TOTAL	146 820 €

Madame BRESSON Séverine trouve dommage que la commission « Jeunes » n'est pas été convoquée afin de discuter de ce projet.

Monsieur le maire signale qu'aucune commission « Jeunes » n'a été créée et propose de mettre en place une commission pour ce projet. Toutefois, il précise que les jeunes qui fréquentent les abords de la mairie en ont été informés.

Il fait un tour de table pour demander qui veut participer à ce projet :

Valérie SOUBEYROUX, David ARNAUD, Corinne BASSE, Séverine BRESSON, Christian DAUZAT, Michel FOURNIER, Amélia GARCIA, Thierry JENTHON, Mireille ROUGIER, Patrick LAURENDEAU.

Cette commission composée de jeunes et d'élus se réunira prochainement.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de déposer un dossier de demande de DETR auprès de la Sous-Préfecture

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

EPF SMAF : Adhésion de nouvelles communes

les communes de :

- VERNEUGHEOL (Puy-de-Dôme), par délibération du 2 septembre 2015,
- CHAMALIERES-SUR-LOIRE (Haute-Loire), par délibération du 3 septembre 2015,
- BONNEVAL (Haute-Loire), par délibération du 19 décembre 2014,
- LE BREUIL (Allier), par délibération du 1er décembre 2015,
- JALIGNY SUR BESBRE (Allier), par délibération du 1er décembre 2015,
- SAINT FLOUR (Cantal), par délibérations des 17 juillet 2014 et 14 décembre 2015,

la communauté de communes du :

- LIVRADOIS PORTE D'Auvergne (Puy-de-Dôme), composée des communes de Grandrif, Marsac en Livradois, Saint Just et Saint Martin des Olmes, membres de l'Etablissement, par délibération en date du 26 novembre 2015,

ont demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne.

Le conseil d'administration, dans ses délibérations en date des 22 septembre, 20 novembre et 7 décembre 2015, a pris en compte ces demandes et l'Assemblée générale de l'EPF réunie le 7 décembre 2015 a donné un avis favorable.

Conformément aux dispositions de l'article VI des statuts, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres de l'EPF-Smaf Auvergne doivent ratifier ces demandes d'adhésion.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

INVESTISSEMENT : ouvertures de crédits

Pour engager des achats avant le vote du budget 2016, il convient de valider ces dépenses et de les inscrire au budget 2016 :

× **Achat de deux cuves à hydrocarbure** (mise aux normes : double paroi) au compte 21578/106 opération Matériel de voirie, la somme de 2880 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

× **Achat d'un jeu de masses de roue pour équiper le tracteur agricole :**

au compte 21578/106 opération Matériel de voirie, la somme de 1200 €

VOTE : Pour 18 Abstention : 1 M. Chabrier

× **Achat de poubelles : extérieur mairie**

au compte 2152/105 opération voirie Urbaine, la somme de 559.32 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

× **Achat d'une armoire pour stockage des produits dangereux (Ecole) et achat de patères pour équiper le hall intérieur de l'espace culturel :**

au compte 2184/099 opération Ecole, la somme de 513.22 €

au compte 2188/091 opération Salle des fêtes, la somme de 293.37 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

RESILIATION CONTRAT DE LOCATION D'UNE BENNE A DECHETS VERTS :

Le contrat de location d'un container à déchets verts avec la Société RECCHIA ZI des Ronzières 63510 AULNAT prend fin le 31 mai 2016.

Afin de rechercher une offre plus intéressante, il est nécessaire de résilier ce présent contrat au 31 mai 2016.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Un courrier sera adressé à la Société RECCHIA ZI.

FOURRIERE ANIMALE : Adhésion à un Groupement de Commande

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que, dans un souci d'optimisation de gestion, afin de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la ville de Clermont-Ferrand a décidé de constituer un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés publics.

Ce groupement de commande a pour objet l'achat de prestations de capture, de transport d'animaux et de gestion de fourrière animale désigné « groupement fourrière animale » du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.

En considération de ces faits, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adhérer à la convention constitutive de groupement désigné « groupement fourrière animale »
- De l'autoriser à signer les documents relatifs à ce dossier.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES :

❖ **Communauté de Communes :**

M. le Maire informe les élus :

- Que la Communauté de communes a mis en chantier le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui devra être approuvé avant la fin de l'année 2019,
- Qu'un comité de pilotage a été créé pour préparer la fusion des trois communautés de communes qui devra être effective au 1^{er} janvier 2017. La première réunion est prévue le 1^{er} février 2016. La commune y sera représentée par le Maire et Michel FOURNIER. Un certain nombre de groupes de travail thématiques seront également constitués,
- Que le cabinet chargé de l'étude de la réhabilitation de l'EHPAD d'Ennezat a été choisi (C2R). Ce nouvel établissement comprendra 79 lits et 3 chambres temporaires. Son coût est de l'ordre de 10 M € TTC.

❖ **Contrôle de sécurité sur un chantier d'élagage :**

M. le Maire rend compte que l'inspection du travail a effectué un contrôle sur le chantier d'élagage rue de Riom où officiaient les employés communaux le 12 janvier 2016.

L'inspecteur dans son rapport a précisé : « que toutes les dispositions en matière de sécurité liée au balisage du chantier avaient été prises et que la personne chargée de l'élagage détentrice de la spécialisation d'arboriste grimpeur, disposait bien de tout l'équipement nécessaire pour travailler en sécurité ».

❖ **Construction d'un cabinet dentaire :**

Comme le conseil en avait précédemment informé, le Docteur LAMADON a confirmé son intention d'installer un nouveau cabinet dentaire rue du Pont Neuf.

Il avait d'abord émis le souhait d'acquérir la parcelle communale AB 170 d'une superficie de 577 m². Toutefois, afin de pouvoir réaliser l'implantation de 8 parkings imposée par le règlement d'urbanisme, il a demandé à acquérir également la partie de la parcelle communale AB 171 contigüe à la parcelle AB 170 soit une surface d'environ 80 m². Cette petite parcelle correspond au parking situé en face de la cantine. Cela nécessitera un bornage et une estimation des Domaines.

Ce projet, lorsqu'il sera arrêté fera l'objet d'une délibération, en ce qui concerne la vente des parcelles.

❖ **Container à verre :**

Suite à une étude du SBA, certains habitants continuent de mettre des bouteilles en verre dans les poubelles vertes. Ceci pourrait être une conséquence du manque de container constatée par le SBA sur la commune.

Dans un premier temps, il est envisagé de mettre en place à proximité de la salle des fêtes un container enterré ou semi-enterré. Il est demandé aux élus de faire le point sur leurs secteurs.

SBA : M. le Maire informe le conseil qu'à ce jour aucune décision n'a été prise quant à la redevance incitative. D'autres solutions sont en cours d'étude.

Calendrier :

Lundi 1er février 2016 : 20h30 Comité de pilotage Communauté Communes
Jeudi 4 février 2016 : 17h30 Commission des Impôts locaux
Jeudi 4 février 2016 : 18h30 Commission « Affaires culturelles »
Vendredi 5 février 2016 : 10 h expertise toit hall restaurant scolaire
Samedi 6 février 2016 : 9h30 Assemblée générale de la Pêche
Lundi 8 février 2016 : 18h30 Réunion Gendarmerie/Conscrits/ CCA
Lundi 11 février 2016 : 10 h Réunion avec agriculteur classement des cours d'eau
Mardi 16 février 2016 : matin banque alimentaire
Mardi 16 février 2016 : 18h30 conseil communautaire
Dimanche 21 février 2016 : randonnée pot au feu
Jeudi 25 février 2016: 17 h Commission liste électorale
Jeudi 25 février 2016 : 20h30 Conseil municipal
Samedi 27 février 2016 : Boum des conscrits

Fin de séance : 22 h 20